



IL FAUT AUGMENTER LES SALAIRES et les PENSIONS !

**De 2017 à 2025, l'inflation officielle a été de 19,3%
Dans le même temps, les pensions ont augmenté de 16,1%**

La somme des pertes subies pendant cette période s'élève à 3,6 mois en général, et à 5,3 mois pour les retraité·e·s ayant subi la hausse de la CSG de 25% en 2018. Pour rattraper cette perte, il faudrait verser à chaque personne en retraite une prime correspondant à 3,6 mois de pension (5,3 en cas de hausse de la CSG) et augmenter les pensions de 3,2 points (5,1 si hausse de la CSG).

Dans le même temps, depuis 2017, le CAC40 a augmenté de 52 %, à comparer aux 16,1 % de revalorisation des pensions !

Mais ce constat d'inflation ne correspond pas vraiment à la situation que vivent les ménages de retraité·e·s au quotidien avec leurs dépenses contraintes :

- **Produits alimentaires** : +6% par an en moyenne entre 2022 et 2024, de 11,9% en 2023 ; les produits frais, de 9,6% en 2023 ; les produits transformés de 12,2%. En 2023, les prix alimentaires étaient de 10% plus chers que dans le reste de l'Europe.
- **Produits d'hygiène** : ils ont augmenté de 25% de 2020 à 2024.
- **Energie** : +11% pour le gaz en 2025 ; + 3% pour le fioul domestique la même année.
- **Les assurances habitation** ont augmenté de 8% en 2025 ; les assurances transport de 9%.
- **Mutuelles et assurances complémentaires** : +8,2% en 2024 ; +6% en 2025 ; + 5 à 7% en 2026
- **Retraites complémentaires** : gelées en 2026, et en baisse pour 14 millions de retraité·e·s soumis à des ajustements de CSG consécutifs à la hausse de 5,3% des pensions de base en 2024.
- Etc.

Notre mobilisation, au moment du débat parlementaire sur la Loi de Finances 2026 a permis d'échapper à d'importants reculs :

- les pensions de base ont été revalorisées du montant de l'inflation, de 0,9%,
- l'abattement de 10% d'impôt a été maintenu,
- les nouvelles franchises médicales supprimées,
- l'ASPA (minimum vieillesse) ne sera pas gelée,
- l'ALD (Affection de Longue Durée) ne sera pas partiellement remise en cause.

Cependant les menaces s'accumulent sur le niveau de vie supposé et le pouvoir d'achat des retraité·e·s.

Toutes les « réformes » du **calcul de la pension depuis 30 ans** ont pour conséquence de diminuer constamment le montant de la retraite et du niveau de vie :

- Le niveau de vie sera à 87 % de celui de la population en 2070, à comparer à 97 % en 2022, la chute est nette.
- La pension s'élève aujourd'hui à 52 % du salaire moyen des salarié·e·s, elle chutera à 45 % en 2070, selon le COR.

Le budget 2026 prévoit de nombreuses coupes dans les dépenses sociales et les services publics. Mais il ne prévoit qu'une contribution supplémentaire très modérée pour les ultra-riches. Il prévoit également une augmentation du budget de la Défense de 10 milliards d'€.

Le gouvernement va « inviter » les retraité·e·s de force, à montrer leur patriotisme en vue du « nécessaire » réarmement militaire pour faire face à la situation internationale où les conflits pour l'accaparement des ressources se multiplient.

Il va vouloir imposer aux retraité·e·s de puiser dans leurs économies, et pour y parvenir, l'État baissera le montant des retraites par tous les moyens.

Nous n'acceptons pas que seul·e·s la population active et les retraité·e·s supportent un endettement dont ils et elles ne sont pas la cause.

Il faut revenir à une fiscalité plus juste, et que les ultra-riches (il y a un peu moins de 30 ans, la fortune des ultra-riches représentait 6 % du PIB. C'était 42 % en 2024) contribuent à la hauteur de leurs revenus à la richesse nationale.

Selon le Sénat, 13 335 ultra-riches échappent à l'impôt sur le revenu. Ajoutons à cela les aides aux entreprises, les exonérations de charges sociales, la fraude fiscale : ce sont plusieurs centaines de milliards perdus chaque année pour les finances publiques.

Le contexte international en rajoute : l'augmentation des prix du pétrole ne fait que commencer, et ce ne sont pas les contrôles des pompistes qui vont y faire quelque chose.

Sur certains produits de consommation courante, c'est entre 7 et 14 % que les prix vont augmenter, déclare le PDG des magasins Leclerc, c'est bien au-dessus des 1,9 % d'inflation prévus dans la zone euro pour 2026.

C'est au plus haut niveau qu'il faut s'adresser pour augmenter les retraites du régime général et les retraites complémentaires.

C'est donc auprès du gouvernement que nous devons exiger le rattrapage des mois de pension perdus depuis l'arrivée de Macron.

C'est par notre détermination et nos mobilisations que nous nous ferons entendre !

NOUS EXIGEONS L'AUGMENTATION DES PENSIONS !